

No de Division : 01 – Montréal
No de Cour: 500-11-057984-201
No de Surintendant: 41-2618727

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

LA CORDÉE PLEIN AIR INC., personne insolvable ayant son siège social et sa principale place d'affaire au 2159, Ste-Catherine Est, dans la ville de Montréal, province de Québec, H2K 2H9.

Débitrice

- et -

MNP LTÉE.

Syndic

**DEUXIEME RAPPORT DU SYNDIC À L'APPUI DE LA REQUÊTE DE LA DÉBITRICE
POUR PROROGATION DE DÉLAI EN VUE DE
DÉPOSER UNE PROPOSITION CONCORDATAIRE**
(Paragraphe 50.4 (7) et 50.4(9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité)

I. INTRODUCTION

1. Le 17 février 2020, La Cordée Plein Air Inc. (la « **Débitrice** », ou la « **Société** ») a déposé un Avis d'intention de faire une proposition (« **l'Avis** ») conformément aux dispositions de l'article 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « **Loi** »), le tout tel qu'il appert aux registres de la Cour;
2. Le Syndic MNP LTÉE INC. (le « **Syndic** ») a consenti à agir comme syndic à la proposition;
3. Le 26 février 2020, la Débitrice a déposé un état de l'évolution de l'encaisse pour la période du 17 février 2020 au 22 mars 2020, et le Rapport de la personne insolvable sur l'état de l'évolution de l'encaisse. Le syndic a produit son rapport aussi le même jour, le tout tel qu'il appert aux registres de la Cour;
4. Le 18 mars 2020, la Débitrice a déposé une première demande de prorogation de délai qui fût accordée par la Cour jusqu'au 1^{er} mai 2020, afin de permettre de continuer ses démarches de restructuration;
5. Pendant la période du 16 mars au 19 avril 2020, le Syndic a assisté la Débitrice en surveillant régulièrement les recettes et débours de la Débitrice;
6. En date des présentes, considérant la situation actuelle, la Débitrice n'a pas déposé de proposition et les délais statutaires pour déposer ladite proposition expirent le 1^{er} mai 2020;

II. HISTORIQUE ET CAUSES DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

7. La Cordée est une entreprise québécoise qui, à travers plus de soixante ans d'histoire, a contribué à façonner le paysage du plein air au Québec. La Société voit le jour en 1953 et est d'abord fondée à titre de coopérative ayant pour mandat la vente d'uniformes scouts à bon prix. De la petite boutique de 1953, La Cordée est maintenant devenue l'une des plus importantes références vouées entièrement aux amateurs de sports de plein air en Amérique du Nord;
8. Au courant des années 2000, la croissance de la Société a été assurée avec l'ouverture de nouveaux points de ventes à Laval et St-Hubert (2001 et 2005) ainsi que par l'acquisition de la boutique de plein air le Yéti situé sur la rue St-Laurent à Montréal (2015) et de La Vie Sportive situé à Québec (2018);
9. Les problèmes financiers de la Société ont débuté suite à l'acquisition de La Vie Sportive en 2018. Des dépassements de coûts de 1M \$ pour les améliorations locatives, l'arrivée de nouveaux compétiteurs spécialisés ainsi qu'un retard dans le commerce en ligne ont tous été des facteurs contribuant aux problèmes financiers;

III. PLAN DE RESTRUCTURATION ET DEVELOPPEMENTS RECENTS

10. Depuis le dépôt de l'Avis, la Débitrice a entrepris plusieurs actions afin de revoir sa structure de financement et pouvoir maintenir et restructurer ses opérations. Des discussions avec plusieurs intervenants, y compris des investisseurs potentiels, sont toujours en cours;
11. La Société demeure en communication avec le représentant de la Banque Nationale du Canada (« **BNC** ») ainsi que les représentants de Sports Industry Credit Association (« **SICA** ») qui représente la grande majorité de ses fournisseurs;
12. En date du 19 mars 2020, la Débitrice a résilié le bail du local utilisé comme centre de distribution sis au 405, rue Marien, Montréal (Québec). Cet avis n'a pas été contesté et le bail en question est résilié depuis le 18 avril 2020. L'inventaire y qui était entreposé a depuis été rapatrié dans ses différentes succursales. La Débitrice a pris entente avec son locateur pour le loyer payable et a convenu de laisser sur place sans frais et de manière temporaire du rayonnage palettisé et des convoyeurs qui seront éventuellement vendus;
13. Le ou vers le 19 mars dernier conformément à l'ordonnance du gouvernement provinciale en ce qui concerne la fermeture des commerces et services non prioritaires ou essentiels, soit le lendemain de l'obtention de la première prorogation de délai, la Société a dû fermer temporairement ses magasins et sa plateforme WEB;
14. Cette fermeture imprévue a impacté les ventes négativement. Conséquemment, les encaissements de la Société ont été 987K \$ inférieurs aux prévisions pour la période du 16 mars au 19 avril 2020. Afin de limiter l'impact négatif de cette réduction des ventes sur les flux de trésorerie, la Débitrice a pris les mesures nécessaires pour assurer un contrôle de ses dépenses en réduisant ses débours de plus de 700K\$ par rapport aux prévisions pour la même période. Cette réduction est principalement attribuable aux éléments suivants :
 - a. Suite à la suspension des opérations, la Débitrice a mis à pied 395 employés temporairement;

- b. Réduction des frais fixes au minimum;
- c. Limitation au minimum de l'implication des professionnels;
- d. Le remboursement des réserves de propriété et le paiement de frais bancaires et de cartes de crédit ont été réduits, ceux-ci étant directement reliés aux ventes;
- e. Le paiement des loyers d'avril a été retardé, tel que décrit plus amplement au paragraphe suivant.

Pour plus de détail, une copie du rapport préparé par le Syndic à l'égard des résultats pour la période du 16 mars au 19 avril 2020 est jointe en **Annexe A**;

- 15. La Débitrice a pris entente avec ses locataires à Laval et St-Hubert pour les mois d'avril et mai. Elle entreprendra des négociations pour le mois de mai et juin en fonction des annonces gouvernementales. La Débitrice tente d'en arriver à une entente avec son locataire à Québec et espère toujours être en mesure d'y arriver d'ici l'audition de la présente requête;
- 16. La Débitrice, de même que les intervenants du domaine locatif commercial au Québec, demeure dans l'attente d'un programme concret concernant l'assistance gouvernementale déjà annoncée pour le soutien des locataires et locataires commerciaux en raison de la crise sanitaire;
- 17. En date du 16 avril 2020, la Débitrice a été en mesure de redémarrer sa plateforme WEB (« **en ligne** ») et a par conséquent réembauché 45 employés pour supporter ses opérations;
- 18. Depuis la réouverture des ventes en ligne, les résultats dépassent déjà les attentes de l'administration. La Société a mis l'accent sur la vente des stocks d'hiver à des prix compétitifs;
- 19. Le 27 avril 2020, la Débitrice a déposé un état de l'évolution de l'encaisse pour la période du 20 avril au 15 juin 2020, et le Rapport de la personne insolvable sur l'état de l'évolution de l'encaisse. Le syndic a produit son rapport aussi le même jour. Copies de l'état de l'évolution de l'encaisse, ainsi que les deux rapports sont joints en **Annexe B**. Les faits saillants de ces prévisions sont les suivants :
 - a. Variation nette anticipée de (\$167,000) durant la période;
 - b. Cette variation négative inclut un remboursement de \$245,000 en faveur de fournisseurs revendiquant une réserve du droit de propriété, de même que le paiement intégral des loyers, bien que La Cordée ait l'intention de reporter ou de négocier à la baisse les loyers exigibles, notamment à la lumière des annonces gouvernementales en matière d'assistance pour les loyers commerciaux;
 - c. Les projections au niveau des ventes sont conservatrices et se limitent exclusivement à des ventes WEB;
 - d. Ces projections ne tiennent pas compte de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« **SSUC** ») en attendant une confirmation que la débitrice y ait droit, ce qui pourrait représenter un montant approximatif de \$175k pour la période du 15 mars au 15 juin.

20. Malgré le fait que plusieurs administrateurs ont démissionné de leur poste au sein du conseil d'administration, trois administrateurs siègent toujours au conseil d'administration;
21. La Débitrice a reçu une confirmation verbale de l'extension de la période de réclamations en vertu de sa police d'assurance pour les officiers et dirigeants pour une période de trois (3) mois, mais demeure dans l'attente de recevoir le certificat formel;
22. La Débitrice entend présenter une réclamation d'assurance pour interruption d'affaires auprès de son assureur;
23. La Société, avec l'assistance du Syndic, est présentement en discussion avec des acheteurs potentiels concernant ses deux immeubles qui se trouvent à Montréal. Le cas échéant, la vente des immeubles devra être approuvée par la Cour conformément à l'article 65.13 de la Loi;
24. Étant sous la protection de la Loi, la Débitrice n'a pas accès à toutes les mesures gouvernementales d'urgence disponible. La Société a entrepris les démarches auprès du gouvernement pour bénéficier de la SSUC et est dans l'attente de détails supplémentaires concernant les mesures d'assistance pour les loyers commerciaux, tel que mentionné au paragraphe 19;
25. Malgré ce qui précède, les multiples mesures de préventions et d'isolement annoncées par le gouvernement en lien avec la présence du virus COVID-19 au Canada ralentissent les démarches de restructuration et rendent très difficiles l'élaboration de projections financières;
26. La Débitrice requiert du temps additionnel afin de continuer ses discussions et démarches de restructuration en vue de faire une proposition viable à ses créanciers;

IV. AUTRES

27. Le Syndic est d'avis que :
 - a. la personne insolvable a agi et toujours agit de bonne foi et avec diligence;
 - b. la Société sera dans une meilleure position pour faire une proposition viable, si l'extension actuelle était accordée; et
 - c. l'extension, si elle est accordée, ne causera pas un préjudice grave à l'un ou l'autre des créanciers.

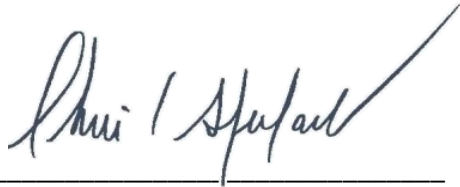
V. RECOMMANDATIONS

28. Le Syndic est d'avis que si cette honorable Cour prolonge le délai pour déposer la proposition pour une période de quarante-cinq (45) jours après l'expiration du délai, soit jusqu'au 15 juin 2020, la Débitrice pourrait être en mesure de soumettre une proposition viable à ses créanciers;

Respectueusement soumis,

Fait à Montréal, ce 27^e jour d'avril 2020

MNP LTÉE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sheri L. Aberback", written over a horizontal line.

Sheri L. Aberback, CIRP, LIT, CFE
Syndic désignée

ANNEXE A

La Cordée Plein Air Inc.

Suivi des recettes et débours

Pour la période de 5 semaines terminée le 19 avril 2020

(non vérifié - en dollar canadien)

	1			2			3			4			5			TOTAL			Notes
	16 au 22 mars 2020			23 au 29 mars 2020			30 mars au 5 avr. 2020			6 au 12 avr. 2020			13 au 19 avr. 2020			16 mars au au 19 avril 2020			
	Réel	Prévisions	Variance	Réel	Prévisions	Variance	Réel	Prévisions	Variance	Réel	Prévisions	Variance	Réel	Prévisions	Variance	Réel	Prévisions	Variance	
Encaissements	181,378	258,153	(76,775)	(2,681)	252,656	(255,337)	344	231,706	(231,362)	-	247,384	(247,384)	64,489	240,822	(176,333)	243,530	1,230,722	(987,192)	1
Déboursés																			
Réserve de propriété	-	-	-	-	11,141	11,141	-	9,960	9,960	-	10,851	10,851	-	20,274	20,274	-	52,227	52,227	2
Paiement de capital sur la dette	-	-	-	29,751	29,750	(1)	30,014	30,014	-	-	-	-	-	-	-	59,765	59,764	(1)	
Intérêts sur la dette	-	-	-	4,274	5,113	840	15,037	17,710	2,673	-	-	-	-	-	-	19,311	22,824	3,513	
Intérêts sur la marge de crédit	-	-	-	10,432	22,000	11,568	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10,432	22,000	11,568	
Frais bancaires et cartes de crédit	-	52,461	52,461	-	5,000	5,000	52,994	45,000	(7,994)	1,520	1,250	(270)	-	37,461	37,461	54,513	141,172	86,659	2
Inventaire	673	5,000	4,327	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	673	5,000	4,327	
Frais fixes	17,912	84,053	66,141	127,682	84,053	(43,628)	17,339	74,857	57,517	31,454	74,857	43,403	58,554	74,857	16,303	252,941	392,677	139,736	2
Salaires et DAS	-	-	-	244,463	280,000	35,537	-	-	-	39,060	210,000	170,940	-	-	-	283,523	490,000	206,477	3
Taxes de ventes	-	-	-	261,124	267,000	5,876	25,130	-	(25,130)	-	-	-	-	-	-	286,254	267,000	(19,254)	
Loyer	-	-	-	-	-	-	21,032	217,985	196,953	-	-	-	-	-	-	21,032	217,985	196,953	4
Assurances groupe	20,797	21,000	203	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24,636	-	(24,636)	45,433	21,000	(24,433)	5
Assurances affaires	-	-	-	-	-	-	16,423	16,423	-	-	-	-	-	-	-	16,423	16,423	-	
Honoraires professionnels	-	25,000	25,000	50,520	25,000	(25,520)	1,941	25,000	23,059	2,897	25,000	22,103	21,027	25,000	3,973	76,385	125,000	48,615	2
	39,382	187,514	148,132	728,245	729,058	813	179,910	436,949	257,039	74,931	321,958	247,027	104,217	157,592	53,375	1,126,684	1,833,071	706,386	
Variation nette	141,996	70,639	71,357	(730,926)	(476,402)	(254,524)	(179,565)	(205,243)	25,677	(74,931)	(74,574)	(357)	(39,728)	83,230	(122,958)	(883,154)	(602,349)	(280,805)	
Marge de crédit au début de la période	(2,230,570)	(2,230,570)	-	(2,088,574)	(2,159,931)	71,357	(2,819,500)	(2,636,333)	(183,167)	(2,999,065)	(2,841,576)	(157,490)	(3,073,996)	(2,916,150)	(157,847)	(2,230,570)	(2,230,570)	-	
Marge de crédit à la fin de la période	(2,088,574)	(2,159,931)	71,357	(2,819,500)	(2,636,333)	(183,167)	(2,999,065)	(2,841,576)	(157,490)	(3,073,996)	(2,916,150)	(157,847)	(3,113,724)	(2,832,919)	(280,805)	(3,113,724)	(2,832,919)	(280,805)	

Notes:

1- Les mesures gouvernementales en lien avec la pandémie COVID-19 ont forcé la fermeture des succursales et l'arrêt des opérations en ligne, ce qui a impacté négativement les ventes. La société a redémarré ses activités en ligne le 16 avril 2020.

2- Ces déboursés ont été réduits suite à la fermeture imprévue des succursales au courant de la période.

3- En raison de l'arrêt des opération, 395 employés ont été mis à pied temporairement. 45 employés ont ont par la suite été réembaucher en lien avec la réouverture des ventes en ligne.

4- Écart temporaire. La Société n'a pas payé les loyers d'avril puisqu'elle était en négociation avec les propriétaires en vue d'une réduction du loyer en lien avec la fermeture des succursales. Les retards seront réglés au courant des prochaines semaines selon les ententes, le cas échéant.

5- Écart temporaire. Le paiement des assurances était prévu la semaine suivante.

ANNEXE B

La Cordée Plein Air Inc.**Flux monétaires prévisionnels**

Pour la période de 8 semaines se terminant le 15 juin 2020

(non vérifié - en dollar canadien)

	1		2		3		4		5		6		7		8		Total	Notes	
	20 avr. 2020	27 avr. 2020	4 mai 2020	11 mai 2020	18 mai 2020	25 mai 2020	1 juin 2020	9 juin 2020	26 avr. 2020	3 mai 2020	10 mai 2020	17 mai 2020	24 mai 2020	31 mai 2020	7 juin 2020	15 juin 2020			
	Encaissements	240,000	300,000	350,000	350,000	350,000	350,000	350,000	400,000	2,690,000	1								
Déboursés																			
Réserve de propriété	-	30,000	35,000	35,000	35,000	35,000	35,000	40,000	245,000	2									
Paiement de capital sur la dette	-	59,765	-	-	-	-	29,750	-	119,529	3									
Intérêts sur la dette	73,000	22,823	-	-	-	-	5,113	-	118,646	3									
Intérêts sur la marge de crédit	-	15,000	-	-	-	-	20,000	-	35,000										
Frais bancaires et cartes de crédit	-	23,098	13,098	-	-	-	-	29,000	65,196	3									
Inventaire	-	5,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	65,000	4									
Frais opérationnels	62,288	97,065	107,065	107,065	107,065	107,065	107,065	112,065	806,741	5									
Salaires et DAS	55,781	-	150,000	-	150,000	-	150,000	-	505,781	6									
Taxes de ventes	-	126,074	-	-	-	-	12,182	-	138,257										
Loyer	31,569	76,569	200,780	-	-	-	-	159,473	468,390	7									
Assurances groupe	-	-	-	21,000	-	-	-	-	42,000										
Assurances affaires	-	16,423	-	-	-	-	16,423	-	32,846										
Honoraires professionnels	40,000	25,000	25,000	25,000	25,000	25,000	25,000	25,000	215,000	8									
	262,639	496,817	540,942	198,065	327,065	260,533	563,261	208,065	2,857,386										
Variation nette	(22,639)	(196,817)	(190,942)	151,935	22,935	89,467	(213,261)	191,935	(167,386)										
Marge de crédit au début de la période	(3,113,725)	(3,136,364)	(3,333,181)	(3,524,123)	(3,372,188)	(3,349,252)	(3,259,785)	(3,473,046)	(3,113,725)										
Marge de crédit à la fin de la période	(3,136,364)	(3,333,181)	(3,524,123)	(3,372,188)	(3,349,252)	(3,259,785)	(3,473,046)	(3,281,111)	(3,281,111)										

Cet état des flux monétaires projetés a été préparé conformément à l'article 50 (6) ou 50.4 (2) (a) de la Loi sur la Faillite et l'Insolvabilité et doit être lu conjointement avec le rapport du syndic sur les flux monétaires.

Daté le 27 avril 2020, à Montréal en la province de Québec

La Cordée Plein Air Inc.

DocuSigned by:



48733799C36A472...
Robert Chartrand

Directeur des achats, des opérations et ressources humaines

DocuSigned by:



BE319750541E426

Emanuelle Ouimet

Présidente-directrice générale

MNP Ltée


Sheri L. Aberback, CIRP, LIT, CFE

Vice-présidente principale

La Cordée Plein Air Inc.

Notes relatives aux flux monétaires prévisionnels

Pour la période de 8 semaines se terminant le 15 juin 2020

1 - Ventes

Les prévisions ont été préparées selon une hypothèse de vente WEB uniquement. La réouverture des magasins pourrait avoir un impact positif sur les ventes dépendant du comportement du consommateur.

2 - Réserve de propriété

Pour toutes les ventes faites après le 18 mars 2020, les projections prévoient un remboursement aux fournisseurs pour les biens faisant l'objet de réserve de propriété, de façon hebdomadaire au fur et à mesure que ceux-ci seront vendus.

3 - Dette et frais bancaires

Le remboursement de la dette à long-terme continue tel que prévu dans la convention de prêt.

Les frais bancaires et de cartes de crédit sont estimés à environ 3% des ventes.

Le rachat du swap sur la dette bancaire est inclus dans les projections.

4 - Inventaire

Les projections prévoient une réduction majeure des commandes d'inventaire afin de continuer à réduire le niveau d'inventaires. Des achats ciblés pour des commandes spéciales, des opportunités d'affaires et/ou des produits ciblés permettant d'attirer le consommateur seront maintenus.

5 - Frais opérationnels

Les frais opérationnels comprennent les frais de vente (incluant frais d'expédition), d'administration et d'occupation (excluant les loyers) minimaux afin d'assurer la sécurité et le maintien des différents actifs.

6 - Salaires et DAS

Les projections prévoient la rémunération des employés reliés à la préparation des commandes WEBS. Une partie du personnel administratif a également été réembauché afin de soutenir l'équipe WEB, la logistique et préparer la réouverture des magasins, le reporting financier pour les différents créanciers et les autres tâches administratives.

7 - Loyer

Les projections incluent le paiement des loyers selon les termes des contrats signés avec les propriétaires ainsi que les retards du mois d'avril. Cependant, la direction négocie une réduction du loyer afin de partager le fardeau de la pandémie avec ses locataires.

8 - Honoraires professionnels

Les frais professionnels comprennent les coûts reliés à l'avis d'intention.

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-057984-201
No dossier: 41-2618727

_ FORMULAIRE 29 _

Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de
La Cordée Plein Air Inc.
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

L'état des projections sur l'évolution de l'encaisse ci-joint de La Cordée Plein Air Inc., en date du 27 avril 2020, qui porte sur la période allant du 20 avril 2020 au 15 juin 2020, a été établi par la direction de la personne insolvable (ou la personne insolvable) aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir des hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées.

Pour effectuer notre examen, nous avons mené des enquêtes, effectué des analyses et tenu des discussions portant sur les renseignements que nous ont fournis: la direction et les employés de la personne insolvable ou la personne insolvable. Puisque les hypothèses conjecturales n'ont pas à être étayées, nous nous sommes limités à en évaluer la pertinence par rapport à l'objet des projections. Nous avons également étudié les renseignements fournis par la direction ou la personne insolvable. à l'appui des hypothèses probables, ainsi que la préparation et la présentation des projections.

D'après notre examen, il n'y a rien qui nous porte à croire, quant aux points importants :

- a) que les hypothèses conjecturales ne cadrent pas avec l'objet des projections;
- b) qu'à la date du présent rapport, les hypothèses probables émises par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les projets de la personne insolvable ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour les projections, compte tenu des hypothèses conjecturales; ou
- c) que les projections ne reflètent pas les hypothèses probables et conjecturales.

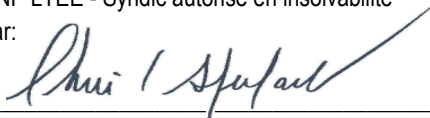
Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, et il est à signaler que ces projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 27 avril 2020, à Montréal en la province de Québec.

MNP LTÉE - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:



Sheri L. Aberback - Syndic autorisé en insolvabilité

1155, boul. René-Lévesque Ouest, 19e étage

Montréal QC H3B 4V2

Téléphone: (514) 932-4115 Télécopieur: (514) 932-9195

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-057984-201
No dossier: 41-2618727

FORMULAIRE 29 - Annexe
Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de
La Cordée Plein Air Inc.
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

Pertinence:

Les projections ont été établies exclusivement dans le but d'évaluer la deuxième demande de prorogation dans le présent Avis d'intention de faire une proposition.

Notes de projection:

Veillez vous référer aux prévisions de flux monétaires et des notes afférentes ci-jointes.

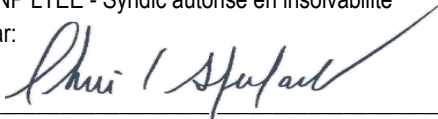
Conjecturales:

Les prévisions d'encaissements et de décaissements ont été établies par la direction selon les données historiques et incluent des ajustements pour considérer l'impact des mesures d'isolement imposées par le gouvernement, soit la fermeture des points de vente, la ré-ouverture de la vente en ligne et une mise à pied temporaire des employés en lien avec la pandémie du COVID-19.

Daté le 27 avril 2020, à Montréal en la province de Québec.

MNP LTÉE - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:



Sheri L. Aberback - Syndic autorisé en insolvabilité

1155, boul. René-Lévesque Ouest, 19e étage

Montréal QC H3B 4V2

Téléphone: (514) 932-4115 Télécopieur: (514) 932-9195

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-057984-201
No dossier: 41-2618727

FORMULAIRE 30
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état
de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de
La Cordée Plein Air Inc.
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

la Direction de La Cordée Plein Air Inc., a/ont émis les hypothèses et établi en date du 27 avril 2020 l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse de la personne insolvable ci-annexé qui portent sur la période allant du 20 avril 2020 au 15 juin 2020.

Les hypothèses conjecturales utilisées sont raisonnables et cadrent avec l'objet des projections mentionné dans les notes attachées, et les hypothèses probables, convenablement étayées, cadrent avec les projets de la personne insolvable et constituent un fondement raisonnable pour les projections. Toutes ces hypothèses sont énoncées dans les notes attachées.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts peuvent être importants.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir d'un ensemble d'hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées. En conséquence, il est à signaler que les projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 27 avril 2020, à Montréal en la province de Québec.

La Cordée Plein Air Inc.
Débiteur

Emmanuelle Ouimet

DocuSigned by:
Emmanuelle Ouimet
BF319750541F426

Nom et fonction du signataire
PDG autorisé 27/04/2020

Robert Chartrand

DocuSigned by:
Robert Chartrand
4B733799C36A472

Nom et fonction du signataire
Directeur Opérations, autorisé 27/04/2020

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-057984-201
No dossier: 41-2618727

FORMULAIRE 30 - Annex
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état
de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de
La Cordée Plein Air Inc.
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

Pertinence :

Les projections ont été établies exclusivement dans le but d'évaluer la deuxième demande de prorogation dans le présent Avis d'intention de faire une proposition.

Notes de projection :

Veuillez vous référer aux prévisions de flux monétaires et des notes afférentes ci-jointes.

Conjecturales :

Les prévisions d'encaissements et de décaissements ont été établies par la direction selon les données historiques et incluent des ajustements pour considérer l'impact des mesures d'isolement imposées par le gouvernement, soit la fermeture des points de vente, la ré-ouverture de la vente en ligne et une mise à pied temporaire des employés en lien avec la pandémie du COVID-19.

Daté le 27 avril 2020, à Montréal en la province de Québec.

La Cordée Plein Air Inc.

DocuSigned by:
Emmanuelle Ouimet
BF319750541F426...
Emmanuelle Ouimet

PDG
27/04/2020

DocuSigned by:
Robert Chartrand
4B733799C36A472...
Robert Chartrand

Directeur Opérations, Achats, RH
27/04/2020

No. Cour : 500-11-057984-201
No. Surintendant : 41-2618727

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE
PROPOSITION DE :

LA CORDÉE PLEIN AIR INC.

Débitrice

- et -

MNP LTÉE

Syndic

**DEUXIÈME RAPPORT DU SYNDIC À L'APPUI DE LA
REQUÊTE DE LA DÉBITRICE POUR PROROGATION DE
DÉLAI EN VUE DE DÉPOSER UNE PROPOSITION
CONCORDATAIRE**

*(Paragraphe 50.4(9) de la Loi sur la faillite et
l'insolvabilité)*

MNP LTÉE

1155, boulevard René-Lévesque Ouest
19^e étage
Montréal, QC H3B 4V2

Téléphone : (514) 932-4115
Télécopieur : (514) 932-9195